



Le 2 juillet 2021

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAILLAC SUR VIENNE

Du mercredi 30 juin 2021

A 19 Heures.

SALLE POLYVALENTE DE CHAILLAC SUR VIENNE (Contexte COVID 19).

Convocation en date du 23 juin 2021.

Présents : Mr Jean-Pierre GRANET maire,

Mrs, Michaël ARNAUD, Jean- François GRANET, Matthieu MAVALEIX, Florent VAUBERT, Mathieu VILLESSANGE, conseillers municipaux.

Mmes, Marie-Claude CHAMINADE maire-adjoint, Céline GROS conseillère municipale déléguée, Christelle BARUCHE, Muriel BOISSOU, Mélanie MOUSNIER, conseillères municipales.

Excusés : Mmes Brigitte CHASSIN, Marjorie LUC, conseillères municipales, Mr Cyril GAULTIER maire-adjoint, Mr Didier LEBREAU conseiller municipal délégué.

Monsieur Matthieu MAVALEIX a été désigné secrétaire de séance.

4 pouvoirs :

Madame Brigitte CHASSIN, conseillère municipale, à madame Muriel BOISSOU, conseillère municipale.

Madame Marjorie LUC, conseillère municipale, à monsieur Jean-Pierre GRANET, maire.

Monsieur Cyril GAULTIER, maire-adjoint, à monsieur Matthieu MAVALEIX, conseiller municipal.

Monsieur Didier LEBREAU, conseiller municipal délégué, à madame Céline GROS, conseillère municipale déléguée.

ORDRE DU JOUR :

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal, en date du 28 mai 2021, approuvé à l'unanimité.

Approbation unanime de la proposition établie par la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin relative à une ligne de trésorerie interactive d'un montant de 200 000€ sur une durée de 6 mois au taux d'intérêts fixe de 0.55%.

Acceptation unanime de la cession gratuite au profit de la commune de Chaillac Sur Vienne de deux parcelles cadastrées section A N° 2289 et N° 2297 sises « Rue de Moissun » appartenant à Terre et Vie.

Acceptation unanime de la cession gratuite au profit de la Sarl Terre et Vie de deux parcelles communales cadastrées section A N° 2301 et N° 2303 sises « Rue de Moissun ».

Autorisation unanime donnée à Monsieur Le Maire de souscrire une assurance dommages ouvrage auprès de Groupama, l'assureur communal, dans le cadre des travaux de réfection des plafonds, faux-plafonds, luminaires et ventilation de la salle des fêtes.

Autorisation unanime donnée à Monsieur Le Maire de souscrire une assurance dommages ouvrage auprès de Groupama, dans le cadre des travaux de mise aux normes PMR des sanitaires de la salle des fêtes.

Approbation unanime des montants et des taux de cotisations du Comité des Œuvres Sociales à compter du 1^{er} janvier 2021.

Désignation unanime de monsieur Matthieu MAVALEIX en qualité de référent « Sécurité Routière ».

Décision unanime de ne pas donner une suite favorable au courrier de madame Julie MANET suite à sa demande d'une « Prime BAC ».

Décision unanime de souscrire un abonnement pour 2021 auprès de l'Association « Villes et Villages Où Il Fait Bon Vivre » moyennant la somme de 588€.

Décision unanime d'organiser un concours communal de fleurissement durant le mois de juillet 2021.

Compte rendu, effectué par Monsieur le Maire, relatif aux travaux en cours et à venir.

Compte rendu, réalisé par Monsieur Le Maire, relatif aux réunions qui se sont déroulées depuis la dernière réunion du conseil municipal.

Fin de la réunion à 20 heures 45.

Le Maire,



Jean-Pierre GRANE

Le Secrétaire de séance,

Matthieu MAVALEIX.